

## **UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE**

Conformément à la délibération du 8 juin 2020, complétée par la délibération du 29 juin 2020, le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) :** Vente Stanegrie/Huynh à Senser Jordane

## **LOTISSEMENT « LES TERRES FLEURIES » : CREATION ET DENOMINATION DES RUES**

Les travaux d'aménagement du lotissement « Terres Fleuries » dont le permis a été accordé le 18 août 2020 vont démarrer prochainement. Ce lotissement jouxte le lotissement « Rive Ouest ». Pour permettre l'accès aux nouvelles parcelles constructibles il faudra d'une part prolonger les rues existantes à savoir : rue des Bleuets et rue des Eglantines et d'autre part créer une nouvelle rue

Au vu du plan d'aménagement et des accès desservant le lotissement

Le Conseil municipal décide de prolonger la rue des Bleuets (à partir du n°12) et la rue des Eglantines (à partir du n°11)  
Et crée la rue des Roses (du n°1 au n°11)

## **ASSOCIATION FONCIERE : COMPOSITION DU BUREAU**

L'arrêté préfectoral portant composition du Bureau de l'Association Foncière arrive à expiration le 2 juillet 2020. La composition du bureau dont le nombre de membres est fixé par le Préfet est désignée par moitié par la Chambre d'Agriculture et par moitié par le Conseil Municipal.

La Chambre d'Agriculture a désigné pour siéger au sein du Bureau les propriétaires suivants :

TITULAIRES : M. Bernard FINGER, M. Jean-Paul FEST, M. Daniel RITTIMANN

SUPPLEANTS : M. André BORDMANN, M. Denis LEIBEL

Le Conseil municipal désigne

TITULAIRES : Mme Christia JAEGY, Mme Christel MULLER née BORDMANN, Mme Séverine DIENTSHUBER née FEST

SUPPLEANTS : M. Christian SCHMITT, M. Jean-Pierre LEIBEL

## **COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) : DESIGNATION DES MEMBRES**

Les membres de la CLECT pour Niederentzen sont :

- M Jean-Pierre WIDMER, représentant titulaire
- Mme Stéphanie FARINHA représentant suppléant